

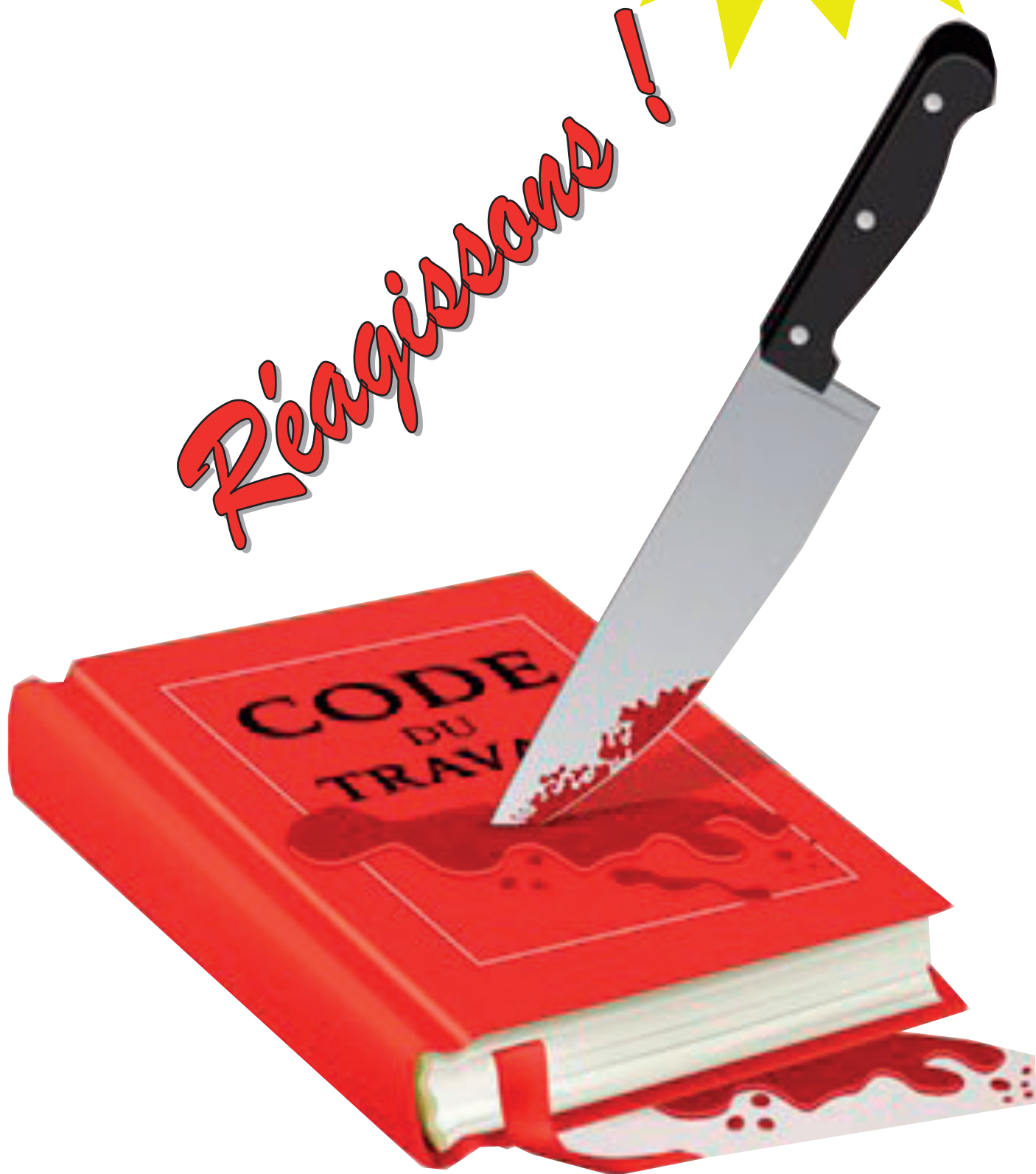
# ECHO

n° 252 – Septembre 2015

Journal d'Information des  
Militants CGT de l'Allier

# Flash

*Réagissons !*



- Une : Photo (propriété UD)
  - P2 : Editorial
  - P3 : Répression syndicale
  - P4 : Actualités sociales
  - P5 : Fonction Publique
  - P6 : Combat idéologique
  - P7 : Interview
  - P8 : Comité général
- Pub

Editeur : Union Départementale  
des Syndicats CGT de l'Allier  
18 avenue Jules Ferry  
03100 MONTLUCON  
Laurent Indrusiak -  
Directeur de Publication  
Jean Pascal Pradel -  
Responsable de rédaction  
Site internet : [www.cgt03.fr](http://www.cgt03.fr)  
Prix : 1 € 30  
C.P.A.P. 0414 S 06639  
Impression : ART ET NET  
03190 Audes



## LA DÉCONSTRUCTION DU CODE DU TRAVAIL, UN ATOUT POUR LE PATRONAT

**L'**objet du rapport « Combrexelle » n'est pas que le Code du travail soit plus lisible et que certains dispositifs empilés au fil du temps soient simplifiés...

*NON ! les préconisations, de ce rapport portent sur les piliers des conditions de travail.*

*Ne confondons pas deux choses très différentes : d'une part, débarrasser le Code du travail de dispositifs redondants ou désuets, et, d'autre part, inverser la hiérarchie des normes en faveur de l'entreprise sur des points essentiels et décisifs qui ne doivent pas dépendre des particularités de l'entreprise, mais traduire un réel projet de société.*

*Prétendre, aujourd'hui, que le Code du travail est un obstacle à la performance des entreprises est non seulement faux, mais surtout hors sujet. Sauf à démontrer le contraire, le Code du travail est un outil essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise, car il contient des règles d'organisation du travail permettant aux entreprises de fonctionner dans la durée et prévenant l'épuisement des « ressources humaines ».*

*Pour la CGT, réfléchir à l'impact des règles de droit sur l'efficacité économique, est essentiel.*

*L'objet du droit du travail n'est pas et n'a jamais été de favoriser les performances de l'entreprise, mais au contraire de préserver les humains de ses exigences, potentiellement infinies.*

*Le droit du travail a été créé essentiellement pour protéger la santé et la sécurité de ceux qui travaillent et pour rééquilibrer, à fortiori en période de chômage, le rapport de subordination du salariat, par nature déséquilibré, entre ceux et celles qui n'ont que leur force de travail à proposer et ceux qui les emploient.*

*Déconstruire le Code du Travail, c'est renforcer les prérogatives patronales, les exigences du MEDEF et donner un atout supplémentaire au patronat.*

*Pour la CGT, il n'est pas question de laisser détruire autant de conquêtes sociales.*

Agnès Paulgen,  
Membre du Bureau de l'UD

## **CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE : NE PLUS SE TAIRE !**



**Nous ne pouvons plus occulter les coups qui sont portés par le patronat contre l'organisation syndicale CGT.**

**Les attaques sont diverses : remise en cause des droits des élus, des locaux syndicaux, mise à l'écart de camarades dans les entreprises, harcèlement, discrimination, plainte en justice, parfois même coups montés pour pouvoir sanctionner ou licencier des élus.**

On se rappelle la bataille des retraites en 2010 et déjà les accusations et l'acharnement qu'avaient subi nos camarades Jacky et Jérôme à Moulins. C'est bien une bataille idéologique que mène le Medef en utilisant tous les moyens pour « dézinguer » la CGT. Ceci, avec l'aide de certains pouvoirs publics et le consentement du gouvernement actuel et passé.

Ce gouvernement précisément qui prend le parti du capital en mettant en place des lois antisociales avec la loi « Macron » passée en force et « Rebsamen », en attendant de voir ce qu'ils vont faire du Code du travail avec le rapport « Combrexel ». N'oublions pas non plus à propos du sujet de cette article, la loi sur le renseignement dont, soyons-en sûrs, la CGT fera les frais !

**La CGT dérange,  
il faut la bâillonner.**

Partout dans le département de l'Allier, les tentatives d'élimination de la CGT ne sont pas en reste. Plusieurs exemples :

- ♦ **Eric Colin**, camarade de la Pénitencière et Secrétaire de l'UL de Moulins trainé devant les tribunaux pour outrage par la directrice de la Centrale d'Yzeure.
- ♦ **Affaire de l'APEAH à Montluçon** où trois militants sont poursuivis par l'entreprise pour diffamation.
- ♦ **Mairie de Gannat** : un employé syndiqué a été mis à pied 1 mois.
- ♦ **Satel à Vichy** : ce sont deux camarades élus qui ont vu leurs droits syndicaux contestés par l'employeur.
- ♦ **Carrefour** contacte un salarié qui a eu le courage de se présenter sur une liste CGT et qui n'a pas été élu. Aujourd'hui, il vit l'enfer dans l'entreprise.
- ♦ **ERDF - GRDF** n'est pas en reste, 4 copains ont vu soit le ralentissement, soit le blocage de leur déroulé de carrière, à cause de leur activité syndicale.
- ♦ **Elena Blond, Laurent Indruziak**, Secrétaires respectifs de l'UL de Montluçon et de l'UD de l'Allier, qui se sont vus convoqués par deux fois au commissariat pour des plaintes déposées par l'entreprise Environnement Recycling.

Quand on dit qu'il n'y a pas que les patrons qui nous attaquent, c'est aussi la Mairie de Montluçon

qui remet en cause les conditions d'hébergement syndical de l'UL et de l'UD.

La liste évidemment n'est pas exhaustive pour notre département, et cela est à démultiplier dans toute la France. Comme nous avons pu le constater pour notre région lors de la journée initiée par la CGT contre les discriminations syndicales qui s'est déroulée à Clermont-Ferrand le 23 septembre dernier.

Bien évidemment, toutes ces agressions n'ont aucun fondement. Il est évident que le but ultime est d'empêcher ceux qui dérangent de nuire, d'empêcher la CGT de combattre, d'affaiblir notre organisation qui a su montrer par le passé qu'elle était capable de mobiliser au delà de ses adhérents.

Soyons-en sûrs s'ils agissent ainsi, c'est que nous leur faisons peur. Ils craignent nos capacités à pouvoir et à savoir nous rassembler dans l'unité des salariés sur leurs revendications et pour le progrès social.

Il nous reste, en fait, à leur montrer, qu'effectivement, ils ont raison de nous craindre.

*Didier Blondet.*



## LA CGT DÉTERMINÉE À FAIRE ENTENDRE SA VOIX !

Durant cet été, les tenants du capital n'auront pas freiné leur offensive contre l'intérêt des salariés, mais fort heureusement la torpeur de l'été n'a pas non plus stoppé l'action de la CGT.

Dans cette rentrée, la CGT a décidé de faire entendre sa voix en étant présente sur le terrain avec des journées d'actions le 23 septembre et le 8 octobre. Pour préparer ces initiatives, notre organisation comptait mettre à profit les meetings de rentrée et les CE et AG des organisations.

### En région.

Pour dynamiser la rentrée, 8 meetings interrégionaux se sont tenus : Nancy, Bordeaux, Rennes, Lille, Toulouse, Marseille, Lyon et Paris : ce sont plus de 6 000 militants qui y ont participé, ce qui donne une bonne visibilité de ce que veut engager la CGT en cette rentrée. Les témoignages des luttes gagnantes ont donné la pêche aux militants.

### Dans l'Allier.

Autre moment fort pour préparer cette rentrée : les CE de l'UD et de l'USR, les assemblées générales des Unions Locales.

Les 3 AG des UL de Montluçon le 10 septembre (51 participants), de Moulins le 17 septembre (40 participants), de Vichy (26 participants) auront été un passage important pour préparer cette rentrée sociale. La situation internationale avec le drame des réfugiés, la situation de la Grèce, mais aussi la situation économique et sociale nationale et locale ont alimenté les débats.

Face à nous, nous avons une intense campagne à mener pour préparer l'opinion publique, avec la parole de soi-disant experts pour accréditer qu'il n'y aurait pas d'autres solutions que de faire des sacrifices pour sortir de la crise, joignant les actes à la

parole. Le gouvernement n'aura pas chômé durant l'été (Loi Macron, loi Rabsamen), mais aussi les déclarations du Ministre de l'économie sur les 35 h, sur les statuts des fonctionnaires.

Face à cette situation, beaucoup insisteront lors de leur intervention sur la nécessité de gagner la bataille des idées, en insistant sur la formation et la nécessité de mieux armer les militants. Mais au-delà de ces constats, beaucoup ont insisté sur le besoin de construire les mobilisations dans la période, mesurant pour autant, la très grande difficulté d'entraîner les salariés avec nous.

C'est avec une grande détermination, mais aussi avec lucidité que les militants du département ont décidé de s'engager dans les journées d'action.

### Le 23 septembre.

Sur les libertés syndicales, ce sont plus de 200 participants qui se sont impliqués dans la journée d'étude à caractère régional organisé à Clermont Ferrand par la CGT. 38 militants de l'Allier avaient fait le déplacement. Cette journée d'action s'est conclue par un rassemblement de 300 à 400 militants devant la Préfecture du Puy de Dôme pour accompagner la motion remise par la

délégation composée par les 4 secrétaires d'UD et la secrétaire régionale.

### Le 8 octobre.

Les formes d'action sur cette journée auront aussi alimenté les débats de nos assemblées générales.

Il est décidé des formes suivantes :

- ♦ 10 h 00 - opération péage gratuit à Montmarault.
- ♦ 14 h 00 - soutien devant une entreprise (Montluçon – Moulins et Vichy).
- ♦ 3 rassemblements : à Montluçon (15 h 00 devant Asteel Flash), à Moulins (17 h 00 Pont Régemortes), à Vichy (17 h 30 à la Gare).

### Campagne salaire.

La Confédération a décidé de continuer de faire signer la pétition salaire. Pour notre département, nous avons obtenus 3 011 signatures (4 500 syndiqués CGT dans l'Allier), c'est insuffisant alors que le problème des salaires est la 1<sup>ère</sup> revendication des salariés. Pour les syndicats qui ne se sont pas accaparés de la campagne salaire, nous avons décidé de continuer (faire remonter à l'UD les pétitions).

*Laurent Indrusiak.*

**UNE MINISTRE A MOULINS**

**Une délégation de l'UD composée de 5 de nos camarades issus de la Fonction Publique a participé à une rencontre avec Mme LEBRANCHU, Ministre de la Fonction Publique le 3 septembre 2015 à la Préfecture de Moulins.**

**A**cette occasion, nous sommes intervenus sur les accords PPCR (Parcours Professionnel des Carrières et Rémunération dans la Fonction Publique).

Nous lui avons posé plusieurs questions sur le but de cet accord, en lui demandant si ce n'était pas plutôt pour préparer la Fonction Publique aux différentes réformes en cours :

- La réforme hospitalière voulue par Mme TOURRAINE qui impose des fusions d'établissement et des suppressions de postes ?
- La réforme territoriale avec la fusion des régions, la disparition programmée des départements, le regroupement forcé des communes, la mise en place des maisons de service au public ?
- La réforme des collègues ?
- Pourquoi prévoir un dispositif de mobilité inter-fonction publique ? S'agit-il de prévoir des mobilités forcées et non choisies par les agents ? Actuellement il existe une séparation du grade et de l'emploi, c'est pourquoi lorsqu'un poste est supprimé le fonctionnaire qui occupe ce poste n'est pas licencié mais simplement réaffecté dans son établissement. Qu'en sera-t-il

par la suite, sera-t-il réaffecté à plus de 100 km de son domicile ? Va-t-on devenir comme en Grèce ?

- Pourquoi proposer d'harmoniser les carrières et les rémunérations dans les 3 versants Etat, Territoriale et Hospitalière ? Pourquoi vouloir une cadence unique d'avancement d'échelon, si ce n'est pour niveler les 3 versants de la fonction publique vers le bas ?

Nous lui avons rappelé que dans cet accord, seules quelques mesures salariales seraient favorables à une partie des fonctionnaires, mais que l'ensemble de ces mesures sont loin de représenter l'équivalent de notre perte salariale due au gel de notre point d'indice depuis 2010.

*Christiane Micaud.*



La délégation CGT devant la Préfecture

**Agenda***Formation UD :*

- 5 au 9 octobre (2<sup>ème</sup> semaine niveau II).
- 26 au 30 octobre (formation CE).

*Journées d'action :*

- 29 septembre : journée d'action dans les EHPAD.
- 1er octobre : journée d'action santé.
- 8 octobre : journée nationale d'action.

*Vie syndicale :*

- 22 octobre : Comité Général de l'UD.



## FACE AU FN, LA LUCIDITÉ ET L'ACTION S'IMPOSENT

**Prenons garde aux relents nauséabonds d'idéologies fascistes et nazies d'avant guerre qui ont conduit au génocide, à l'asservissement et à la ruine des peuples et des pays, avec la collaboration active du patronat (les grands industriels de l'époque) qui s'est gavé sur le dos des populations en produisant les instruments nécessaires à la destruction par la guerre, et a ensuite tiré un maximum de profits de la remise en marche normale des pays après le déluge. Ne soyons pas dupes de propos bien enrobés, véhiculés par des personnages se voulant vierges de tout passé, et s'autoproclamant grands et seuls défenseurs des salariés.**

### **Les valeurs de la CGT incompatibles avec celles du FN.**

La CGT défend des valeurs universalistes telles que l'égalité des droits pour tous les salariés, quelle que soit leur nationalité. Le FN conditionne les droits des salariés en fonction de leur nationalité et fonde son programme sur la priorité nationale. Une étude, publiée en 2009, montre que les immigrés ont reçu 47,9 M d'€ via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé, alors qu'ils ont reversé 60,3 M d'€ via les impôts et les cotisations sociales, soit un solde positif de 12,4 M d'€ pour les finances publiques. Les aides sociales ne sont donc pas siphonnées par les émigrés comme le répète en boucle le FN.

Le FN se veut le grand défenseur de la famille et véhicule une vision passéiste de celle-ci, fondée exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme et le retour en force de la « femme au foyer » à vie, via l'instauration d'un revenu familial et d'un congé parental allongé. Pas un mot sur l'inégalité salariale persistante entre hommes et femmes, sur le temps partiel imposé aux femmes et la précarité de leur travail, ni sur les difficultés de retour à l'emploi après interruption, notamment pour s'occuper des enfants. Le FN revendique le non remboursement de l'avortement privilégiant ainsi, et encore une fois, les classes sociales

aisées qui réuniront toujours les moyens de recourir à un tel acte. Le FN rajoute en prétendant réserver les allocations familiales aux seules familles « dont un parent au moins est français » alors que tous les salariés, quelle que soit leur origine, cotisent. Le FN est xénophobe et distille une négation totale du droit des femmes.

La CGT revendique, sans ambiguïté, la revalorisation des grilles salariales et du SMIC à 1 700 €. Le FN veut baisser les cotisations sociales des salariés de 200 €, mais reste muet sur l'augmentation du salaire. A qui profitera donc le crime ? Très certainement pas aux salariés, mais plutôt à leurs exploiters et à la finance.

En matière fiscale, la CGT propose que tout le monde paie l'impôt dès le premier euro et de manière progressive. Le FN préconise l'instauration d'une tranche maximale à 46% et la suppression de l'impôt sur la fortune.

### **L'imposture sociale et la manipulation comme profession de foi.**

Le FN n'est pas le défenseur des intérêts des salariés. Il prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable. Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale du FN et de combattre sa culture du rejet de l'autre et de la division des salariés, pour mieux cacher son incapacité à tracer

des perspectives d'avenir et de justice sociale. Les exemples sont légions concernant les exactions des élu(e)s de ce parti décidément pas comme les autres quand, en surfant sur les peurs et le rejet de l'autre, ils arrivent aux manettes de grandes métropoles.

### **Opposer un Front Syndical au FN.**

La CGT, accompagnée de la FSU et Solidaires, s'est d'autant plus engagée, cette année, dans le combat des idées d'extrême droite avec le lancement d'une campagne commune lors de la tenue d'un grand meeting à Montreuil le 29 janvier 2015. Des initiatives ont été, ou sont déclinées, partout dans les territoires. Des supports ont été réalisés et mis à disposition pour engager la discussion et la réflexion avec les salariés et les citoyens. Sur notre département, des distributions de tracts, dans et hors entreprises, ont été réalisées sur les secteurs de Commeny et Moulins. C'est trop peu. La CGT ne doit pas être timorée. Il est de notre devoir de démontrer que l'autorité, l'identité nationale, l'ordre social, le conservatisme, la tradition sont des archaïsmes totalement opposés à nos valeurs d'égalité, de fraternité, de solidarité et de progrès pour gagner des avancées sociales pour tous dans les entreprises et les territoires.

*Gisèle Bascoulergue.*

**L'IHS CGT DANS SA TREIZIÈME ANNÉE**



**Echo-Flash a récemment rencontré Jean-Noël Dutheil, Secrétaire de l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Bourbonnais. L'occasion était donnée pour faire un tour d'horizon des principaux axes de travail de l'institut.**

**Echo Flash :** *Les lecteurs d'Echo Flash connaissent l'IHS CGT du Bourbonnais. Peux-tu nous rappeler rapidement ses buts ?*

**Jean Noël Dutheil :** *Nous existons depuis 2002, nous avons deux missions : préserver le patrimoine de la CGT, archives, photos, banderoles, drapeaux et sa valorisation.*

*Sur ce dernier point il doit permettre à nos adhérents et au-delà aux travailleurs d'avoir une meilleure connaissance de leur histoire pour mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent.*

*A un autre niveau, nous entendons pouvoir offrir aux historiens, aux chercheurs des fonds d'archives utiles à la recherche historique, et tu es bien placé pour le savoir, nous accueillons des étudiants.*

**E. F. :** *J'ai pu effectivement me rendre compte de la richesse de nos archives. Peux-tu dresser un rapide bilan des différents fonds récoltés ?*

**J.N.D. :** *Depuis le regroupement des archives dispersées aux quatre coins du département, nous avons, actuellement, sur nos rayons plus de 1 500 cartons, plus de 10 000 photographies, près de 1 000 affiches.*

*L'IHS CGT est également en train de réaliser une opération unique, la numérisation de toutes ses affiches !*

*Ce travail est sur le point de se terminer, Monique a passé tous ses mois de l'été pour le mener à bien.*

*Nous lançons d'ailleurs un appel.*

*A l'avenir, faites-nous parvenir les affiches qui ne sont plus d'actualité.*

*Pour plus d'efficacité, nous avons mis un référent en place à l'UL de Moulins : Alain. Son rôle est simple, empêcher que les affiches ne partent à la poubelle, une solution facile à mettre en œuvre partout !*

**E. F. :** *Cette initiative est intéressante. A ton avis votre rôle et vos compétences sont-ils bien utilisés par nos organisations ?*

**J.N.D. :** *On peut mieux faire. Par exemple, j'ai rencontré une camarade qui se plaignait avec des mots durs que nous laissions dans l'oubli d'anciens militants qui avaient marqué l'histoire de la région. Elle ignorait que nous publions, chaque année, 4 bulletins d'histoire sociale !*

*Elle ignorait aussi que nous avons deux équipes chargées d'interroger les anciens pour rédiger leurs biographies.*

*Beaucoup de militants ignorent que nos bulletins sont en ligne et consultables sur le site cgt03.fr.*

*N'est-ce pas là un moyen de se former syndicalement ?*

**E. F. :** *D'après toi comment nos syndicats pourraient-ils mieux s'impliquer ?*

**J.N.D. :** *Déjà, ils pourraient faire l'effort d'adhérer à l'IHS CGT du Bourbonnais et de nous éviter les rappels de cotisations d'une année sur l'autre.*

*Ils pourraient également nous déposer leurs archives, certains l'ont fait, mais trop peu.*

*Depuis 4 ans, nous avons une permanence tous les lundis, les visiteurs se comptent sur les doigts d'une main !*

*Et pourtant, nous avons des ressources exploitables susceptibles d'illustrer les moyens de communication qu'ils utilisent auprès des travailleurs.*

**E. F. :** *La CGT célèbre son 120<sup>ème</sup> anniversaire, de nombreuses initiatives ont lieu et auront lieu cette année, mais sur le département qu'as-tu prévu ?*

**J.N.D. :** *Avec l'UD, deux temps forts sont prévus. Nous participerons au Comité Général du mois d'octobre, où nous avons proposé d'éditer un bulletin qui rendra hommage aux administrateurs CGT depuis la création de la Sécurité Sociale.*

*Les 21 et 22 novembre à Désertines : nous présenterons au grand public notre exposition « Bannières et drapeaux, compagnons de lutte ». Les visiteurs découvriront une collection de 10 drapeaux de l'Allier qui viennent d'obtenir l'inscription aux monuments historiques.*

*Une conférence sera donnée également par Pierre COUTAZ, membre du bureau de l'IHS National.*

*Cette initiative sera l'occasion de réunir tous les anciens secrétaires d'UD et nous l'espérons aussi de nombreux militants jeunes et anciens pour fêter le 120<sup>ème</sup> anniversaire de la CGT.*

**E. F. :** *Quelles vont être les prochaines ambitions de l'IHS CGT ?*

**J.N.D. :** *Nous allons tenter de conserver et de faire restaurer nos drapeaux, mais les sommes nécessaires sont très importantes.*

*Un comité de parrainage sera mis sur pied et là nous aurons besoin de toutes les énergies pour rassembler les fonds nécessaires. Nous sommes conscients que nous nous engageons sur une bataille financière de plusieurs années.*

*Mais, avec cette riche collection, nous pensons que le jeu en vaut la chandelle.*

*Nous en reparlerons.*

**Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel.**

### DERNIÈRE LIGNE DROITE ...



Nous sommes à moins d'un mois maintenant de notre Comité Général qui se tiendra le jeudi 22 octobre à l'espace Claude Capdevielle de Montmarault. Comme chacun le sait, ce sera l'occasion pour les syndicats du département de faire un bilan à mi-mandat sur le travail de notre Union Départementale.

Outre les travaux logistiques qui sont évidemment bien avancés, nous avons établi l'ordre du jour de cette journée dont l'**accueil** se fera à partir de **8 h 30**.

Nos travaux commenceront bien évidemment par l'**actualité sociale et revendicative**, où chacun des syndicats présents pourra s'exprimer plus précisément sur celles de leurs entreprises.

Deux débats thématiques seront à l'ordre du jour. Le premier qui sera la **qualité de vie syndicale** dans notre organisation et dans nos diverses instances. Nous aborderons dans ce thème, également, la **place des jeunes dans la CGT**.

Le deuxième débat portera sur le **combat** que la CGT doit mener **contre le Front National** et les idées véhiculées par ce parti politique qui n'en est pas vraiment un, cette extrême droite qui prospère sur le terrain de la désespérance sociale.

Nous aurons la participation de 3 camarades de la Confédération :

⇒ **Catherine Perret** qui est pour l'Allier, notre référente régionale au sein de la CE confédérale.

⇒ **Sabine Genisson** interviendra,

quant à elle, sur le syndicalisme des jeunes dans notre organisation.

⇒ **Agnès Naton** nous exposera l'actualité de notre bi média NVO.

Des courriers invitant les syndicats à participer ont été envoyés dans chaque syndicat, incluant les fiches d'inscription.

Il est évidemment important que chaque syndicat de notre département puisse participer à cette journée qui est un rendez vous important pour notre fonctionnement et nos orientations. Il est maintenant urgent pour ceux qui ne l'auraient pas fait de faire parvenir rapidement leurs inscriptions à l'UD.

*Didier Blondet.*



## Mutuelle Familiale Centre-Auvergne



**NOUVEL ACCORD NATIONAL**

**SUR LA PROTECTION SOCIALE DE VOS SALARIÉS**

**PRENEZ L'INITIATIVE !**

**AVEC LA MFCA**

4 bureaux à votre service

**VICHY** (Siège social)  
30 bd Gambetta  
03207 VICHY CEDEX  
Tél. 04 70 31 41 18  
[www.mutuelle-mfca.fr](http://www.mutuelle-mfca.fr)

**MONTLUÇON**  
73 avenue de la République  
Tél. 04 70 05 89 15

**MOULINS**  
87, rue d'Allier  
Tél. 04 70 46 22 57

**CLERMONT-FERRAND**  
16, rue Saint Genès  
Tél. 04 73 16 13 12

[www.mutuelle-mfca.fr](http://www.mutuelle-mfca.fr)

